

Conseil d'administration

Lundi 30 mars 2015



Le quorum étant atteint , M. Perrin, Président, ouvre le conseil d'administration à 18h15

Signature du secrétaire de séance : Antonella Simon, enseignante

Signature du Président de séance : Jany Perrin, Principal

● Désignation du secrétaire de séance

Rappel :

C.A. du 17/02 → Administration

C.A. du 14/04 → Parents

C.A. du 30/06 → Enseignants

C.A. du 29/09 → Administration

C.A. du 03/11 → Parents

C.A. du 24/11 → Administration (à la place d'Enseignants)

C.A. du 30/03 → Enseignants

Commentaire :

- Présentation des membres présents

M. PERRIN, Mme MARTI, Mme BUTTET, Mme SIMON, M. SVEL, Mme PLUMARD, M. CÉPRÉ, Mme CÉPRÉ, Dorine CÉPRÉ, M. DUFOUR, Mme GUILLAUME



Ordre du jour

Affaires financières

- * Don de l'ADEFSA Sarthe pour la sortie du 12/12/2014
- * Présentation et vote du compte financier 2014
- * Décision Budgétaire Modificative
- * Convention d'utilisation des équipements sportifs municipaux
- * Modification de la convention de fourniture des repas avec la Ville du Mans

Affaires pédagogiques

- * Dotation Horaire Globale 2015/2016
- * Règlement intérieur du collège
- * Charte de participation d'un intervenant extérieur
- * Présentation du projet de séjour DNB à Mézeray
- * Présentation du projet de sortie au zoo de La Flèche
- * Présentation du projet de sortie accrobranche ?
- * Atelier de pratique artistique 2015/2016
- * Modalités d'organisation de l'épreuve d'Histoire des Arts pour le DNB
- * Planning de la fin de l'année scolaire

3



Approbation de l'ordre du jour

•Vote :

Nombre de votants : 11

Pour : 11


Contre : 0

Abstentions : 0


Questions financières et administratives Questions pédagogiques Questions diverses

COLLEGE Anne Frank

- Vote pour approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 24/11/2014



4



Approbation PV dernier C.A.

•Vote :

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0


Questions
financières et
administratives

Questions
pédagogiques

Questions
diverses

COLETTA
Anne Frank

Nouvelle composition du C.A.



Décret 2014-1236

Annexe 1.1
Circulaire n° 2014-051
Légende : A-02 Niveau : 2014

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE SCOLAIRE 2014/2015**
Cahiers des charges des écoles sous tutelle publique départementales
Article R213-13 du code de l'éducation

Membres des membres du CA	NOM DES MEMBRES	ADRESSE DES MEMBRES
Président de droit		
Chef d'établissement (fonctionnaire de l'éducation nationale)		Préciser la commune
Représentants de l'école maternelle		Préciser la commune
Représentants de l'école élémentaire		Préciser la commune
Représentants de l'école primaire		Préciser la commune
Un représentant de la commune d'origine de l'établissement		
Un représentant de l'académie		Préciser la commune
Un représentant de la région		Préciser la commune
Un représentant des parents d'élèves		
Un représentant des enseignants		
Un représentant des associations		
Un représentant des élus locaux		
Un représentant des élus départementaux		

5

Arrivée de M. FAUVEL et de Mme COUTEAU

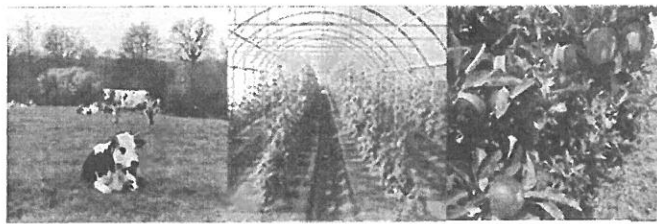
Commentaire :

Les informations sur la nouvelle composition des C.A sont communiquées, en application du décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014.

Affaires financières

- DON de l'ADEF A de 100 euros

L'ADEF A est acteur de l'emploi agricole, elle œuvre en faveur de la promotion des métiers agricoles et de l'Agriculture.



6



Commentaires :

M. Fauvel présente les objectifs de la sortie du 12/12/2014 qui a suscité le don de l'ADEF A

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

-

Présentation du compte financier



COLLEGE ANNE FRANK RESULTATS COMPTE FINANCIER 2014

Recettes et charges de l'exercice : section fonctionnement

SERVICES		CHARGES	RECETTES	RESULTAT
SERVICES GENERAUX	AP : ACTIVITES PEDAGOGIQUES	33 274,14 €	34 013,85 €	739,71 €
	VE : VIE DE L'ÉLÈVE	663,87 €	663,87 €	0,00 €
	ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	38 270,00 €	38 865,26 €	595,26 €
TOTAL SERVICES GENERAUX		72 208,01 €	73 542,98 €	1 334,97 €
SERVICES SPECIAUX	SRH : RESTAURATION	25 017,43 €	25 017,43 €	0,00 €
	SNB : BOURSES NATIONALES	5 280,22 €	5 280,22 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX		30 297,65 €	30 297,65 €	0,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		102 505,66 €	103 840,63 €	1 334,97 €

* dont 437,10 € au titre
des amortissements
réels

Recettes et charges de l'exercice : section opération en capital

SERVICES		CHARGES	RECETTES	DÉPENSES FONDS PROPRES
OPÉRATIONS EN CAPITAL	OPC	0,00 €	0,00 €	0,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Amortissements réels : 437,10 €. Affectent le résultat et diminuent la valeur des réserves immobilisées. Ne diminuent pas le fonds de roulement

7

Commentaire :

M. Jambon, Agent comptable, commente les tableaux qui ont été envoyés aux membres du C.A.

Le résultat de l'exercice 2014 s'élève à + 1 334,97 €. Le volume des dépenses a été plus élevé qu'en 2013. Ceci s'explique par 2 facteurs principaux :

- Les dépenses pédagogiques liées au projet ont été plus importantes du fait de la subvention de 25 000 € versée par l'Etat
- Les dépenses liées aux contras aidés ont été plus importantes car il y en a eu 3 jusqu'au 21/08/2014

A noter qu'en 2015 la subvention d'Etat de 25 000 € a été reconduite. Le programme d'équipement du collège va pouvoir continuer.

Présentation du compte financier



COLLEGE ANNE FRANK

CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT 2014

RESERVES DISPONIBLES SERVICE GENERAL 31/12/14	Reserves disponibles service général 31/12/13	19 397,44 €	21 169,51 €
	+ Capacité d'autofinancement 2014	1772,07 € *	
	+ Dépenses sur fonds propres	0,00 €	

* 1334,97 - 437,10 €
(amortissements réels)

RESERVES DISPONIBLES SERVICES SPECIAUX 31/12/14	Réserves disponibles services spéciaux 31/12/13	/	/
	+ Capacité d'autofinancement 2014	/	/

FONDS DE ROULEMENT 31/12/14	Réserves disponibles service général 31/12/14	21 169,51 €	21 169,51 €
	+ Réserves disponibles services spéciaux 31/12/14	/	

8

Le fonds de roulement représente 76 jours de fonctionnement, ce qui est confortable.

Le service spécial de restauration ne génère pas d'excédent puisque le Conseil Général compense la différence entre les dépenses réglées à la Ville du Mans et les recettes des familles et des commensaux.

Présentation du compte financier



COLLEGE ANNE FRANK

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT 2014 PAR RAPPORT A 2013

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	Résultat net de l'exercice	1 334,97 €	1 772,07 €
	+ Dotation aux amortissements	1 326,29 €	
	- Neutralisation des amortissements	889,19 €	

VARIATION FONDS DE ROULEMENT 2014	Capacité d'autofinancement	1 772,07 €	1 772,07 €
	+ Dépenses d'investissement sur fonds propres	/	

La variation du fonds de roulement correspond à une augmentation des fonds disponibles du service général : 1772,07 €

Présentation du compte financier



COLLEGE ANNE FRANK

VARIATION DES RESERVES 2014 PAR RAPPORT A 2013

RESERVES DU SERVICE GENERAL	2013	2014	VARIATION	
RESERVES IMMOBILISEES	1 853,82 €	1 416,72 €	-437,10 €	-23,60 %
RESERVES DISPONIBLES	19 397,44 €	21 169,51 €	1 772,07 €	+ 9,10 %
TOTAL RESERVES SERVICE GENERAL	21 251,26 €	22 586,23 €	1 334,97 €	+ 6,30 %

Présentation du compte financier



TABLEAU DE BORD INDICATEURS FINANCIERS

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subvention de fonctionnement du Conseil Général (SG)	15 436,00 €	15 436,00 €	15 590,00 €	15 746,00 €	15 746,00 €	15 746,00 €	15 746,00 €
Recettes Produits Scolaires (SRH)	28 823,30 €	27 716,00 €	26 089,35 €	25 470,00 €	20 731,59 €	19 495,69 €	
Subventions Etat - Bourses Nationales	4 101,34 €	5 024,15 €	6 049,47 €	6 640,59 €	6 273,92 €	5 280,22 €	
Subventions Etat - innovations Pédagogiques	10 000,00 €	15 000,00 €	11 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Fonds de Roulement SG	9 366,29 €	9 706,78 €	9 697,81 €	12 999,27 €	18 064,87 €	21 169,51 €	
Fonds de Roulement SRH	985,85 €	1 210,08 €	1 293,56 €	1 293,56 €	1 332,57 €	-	
% réserve SG par rapport Subvention Fonctionnement	60,68%	62,88%	62,21%	82,56%	114,73%	134,44%	
Montant des créances contentieuses	475,24 €	373,93 €	373,93 €	214,98 €	214,98 €	0	
Reliquat disponible "Subvention Pédagogique" au 31-12 de l'année	17 059,62 €	13 995,37 €	12 373,57 €	7 074,80 €	3 999,58 €	30931,10 € *	

11

* 5 931,10 € au titre du reliquat 2014
25 000,00 € au titre de la subvention 2015 versée par anticipation

Approbation du compte financier

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Approbation de l'affectation du résultat au service général

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires financières

- Prélèvement sur fond de réserve

Liste des opérations de D.B.M. saisies

Par ordre chronologique

Niveau	Numéro opération	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédits	Prévisions de recettes
Vote	5	1	Prélèv achat ord Admin	ALO ADMIN DFOURHAD	32 Prélèvements sur le fonds de roulement	700,00	0,00
Vote	6	1	Prélèv achat mobilier classes	ALO ADMIN DMATMOB	32 Prélèvements sur le fonds de roulement	4 000,00	0,00
Vote	7	1	Prélèv achat ordis péda	AF P000V DTCE	32 Prélèvements sur le fonds de roulement	5 000,00	0,00
Totaux						9 700,00	0,00

12



Les membres du conseil d'administration acceptent le prélèvement sur fond de réserve de 9 700 €

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires financières

- Convention d'utilisation des équipements sportifs municipaux



13

Les membres du conseil d'administration autorisent le Chef d'établissement à signer la convention

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires financières

- Modification de la convention de fourniture des repas avec la Ville du Mans



14

Les membres du conseil d'administration autorisent le Chef d'établissement à signer la nouvelle convention

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires pédagogiques

Projet de réorganisation de la division lycées - 186 HE

Discipline	Apport	Départ /Arrivée
Lettres modernes	18h00	Départ Poste spécifique académie
Anglais	18h00	Idris / Poste spécifique académie
Espagnol	18h00	Antonella
Histoire géographie	18h00	Hansi / Poste spécifique académique
Mathématiques	18h00	Départ ? Recrutement
Technologie	18h00	David
Physique chimie	18h00	Départ ? Recrutement
SVT	18h00	Aude / Poste spécifique académique
Arts plastiques	18h00	Départ / recrutement
EPS	20h00	Arrivée Poste spécifique académie

15

1 professeur des écoles ?+ 1 professeur documentaliste + 1,5 ETP AED


Commentaires :

L'équipe sera fortement renouvelée. M. Cépré propose que les parents accueillent également les nouveaux enseignants.

Questions
intermédiaires et
supplémentaires

Questions
pédagogiques

Questions
diverses




Affaires pédagogiques

Règlement intérieur

Volonté de respecter l'esprit du projet Anne Frank

Volonté de simplification


Volonté d'explicitation




Groupe de travail

↓

Commission permanente



16



Les membres du conseil d'administration adoptent le règlement intérieur

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires pédagogiques

Charte intervenant extérieur

Volonté de proposer un texte explicite encadrant les interventions des personnes non enseignantes au sein du collège



17

Charte de participation d'un intervenant extérieur à une activité pédagogique et éducative au Collège Anne Frank

1) LE RÔLE DES ENSEIGNANTS
 La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues présentement désigné dans le cadre d'un absence de son établissement. Il est assuré le plus en durée par sa hiérarchie et sa présence effective.

2) LE RÔLE DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS
 L'intervenant extérieur accepte un rôle qui s'inscrit au sein d'une autre forme d'appréhension de l'activité pédagogique et se conforme aux approches définies par l'enseignant de la classe. **ESCALER/ANAF/AD.**
 Cette situation s'organise pour autant que l'élève puisse se présenter à l'heure indiquée, dans l'ordre de l'emploi dans le cadre de son horaire. Ceci inclut, en particulier, pour les intervenants extérieurs, que lors d'une absence répétitive et sans le faire en priorité en collaboration, à l'initiative de l'enseignant titulaire de la classe.

3) CADRE DANS LEQUEL EST DÉFINI LE RÔLE DE CHACUN
 Le principe qui régit la possibilité de la participation d'intervenants extérieurs dans une classe, dans le cadre de l'établissement, les modalités de la communication établies sont relatives à la participation de ces intervenants.
 1. Les interventions ponctuelles et les participations éditoriales.
 Dans ce cas, les intervenants acceptent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant de leur établissement, la charge pour eux-même, sous réserve des qualifications techniques, professionnelles obtenues par les intervenants soumise de définir les conditions d'entrée dans les locaux de sécurité à l'heure et de durée.



Les membres du conseil d'administration adoptent la charte

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1

Questions
Administratives et
Accounting

Questions
pédagogiques

Questions
diverses

COLLEGE
Pme
Frank


Affaires pédagogiques

- Séjour DNB à Mezeray : principe pédagogique

Préparation des épreuves écrites du DNB
 Vie en collectivité
 Activités de plein air

Du lundi au vendredi dans un gîte
 Encadré par des adultes du collège

Une réunion de préparation avec les parents
 Une veillée ouverte aux parents



18

Les membres du conseil d'administration adoptent le principe pédagogique et la programmation du séjour DNB à Mezeray.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Questions
d'actualité et
d'actualité

Questions
pédagogiques

Questions
diverses

MARTELO
Anne
Frank

Affaires pédagogiques


- Séjour DNB à Mezeray : le budget

Budget prévisionnel - 22 élèves et 4 accompagnateurs

Dépenses	4 040,00 €
Transport	380,00 €
Activité équitation	280,00 €
Hébergement (nuitées + repas)	3 380,00 €

Recettes	4040,00 €
Dotation Conseil Général affectée au voyage	125,00 €
Participation des familles 75 € X 22 élèves	1 650,00 €
Participation collège	1 725,00 €
Don Foyer Socio-Educatif	540,00 €

19



Les membres du conseil d'administration adoptent le budget prévisionnel et la participation des familles de 75 € pour le séjour DNB à Mézeray

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1

Questions
pédagogiques

Questions
diverses


MAIRIE
Frank

Affaires pédagogiques

- Séjour DNB à Mezeray : Les contrats et conventions

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer les contrats et les conventions liés au projet « Séjour DNB à Mezeray »

20



Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer les contrats et les conventions liés au projet « Semaine à Mezeray »

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Questions
financières et
administratives

Questions
pédagogiques

Questions
diverses

MANITTOU


Anne
Frank

Affaires pédagogiques

- Séjour DNB à Mezeray : Don du FSE

Les membres du conseil d'administration autorisent la perception d'un don du FSE pour le séjour DNB à Mezeray.

21



Les membres du conseil d'administration autorise la perception d'un don du FSE pour le séjour DNB à Mezeray.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires pédagogiques

Sortie au Zoo de la Flèche : principe pédagogique



22

Les membres du conseil d'administration adoptent le principe pédagogique et la programmation de la sortie au Zoo de la Flèche.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Questions administratives Questions pédagogiques Questions diverses

Marie Frank


Affaires pédagogiques

- **Sortie au Zoo de la Flèche : Budget**
Budget prévisionnel - 20 élèves et 3 accompagnateurs

Dépenses	716,50 €
Transport	440,00 €
Visite	276,50 €

Recettes	716,50 €
Dotation Conseil Général affectée à la sortie	125,00 €
Participation des familles 10,00 € X 20 élèves	200,00 €
Participation collègue	391,50 €

23



Les membres du conseil d'administration adoptent le budget prévisionnel et la participation des familles de 10 euros pour la sortie au Zoo de la Flèche

Vote :

Nombre de votants : 13


Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1

Questions pédagogiques Questions diverses


Marie Frank

Affaires pédagogiques

Sortie accrobranche au Mans : principe pédagogique



24



Les membres du conseil d'administration adoptent le principe pédagogique et la programmation de la sortie accrobranche.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Affaires pédagogiques

- Sortie accrobranche au Mans : Budget

Budget prévisionnel - 21 élèves et 3 accompagnateurs

Dépense : entrées 15,00 €x 21	315,00 €
----------------------------------	----------

Recettes	
Participation des familles 5,00 €X 21 élèves	315,00 €
Dotation Conseil Général affectée à la sortie	105,00 €
	125,00 €
Participation collège	85,00 €

25



Les membres du C.A adoptent le budget prévisionnel et la participation des familles de 5 € pour la sortie accrobranche

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1

Affaires pédagogiques

- Atelier de pratique artistique



Annexe B

Budget prévisionnel et avis du conseil d'administration

DEPENSES		RESSOURCES	
	Montant		Montant
Budget prévisionnel			
1 Remunération de (du) (des) (s) enseignant(s)			
- Nombre d'heures de base		- Budget Allocation	500 €
- Supplément TTC	378 €	- Participation parents	0 €
- Frais de déplacement	0 €	- MIP des professeurs	258 €
2 Autres			
- Matériel pédagogique	10 €	- Collectivités territoriales	
- Frais de production		- Communauté d'agglomération	
- Déplacements		- Département	
- Copierie	150 €	- Région	
- Transport (véhicule personnel)	0 €	- Ressources	
- Transport d'élèves	0 €	- DRAC et Rectorat	290 €
3 Remunération des professeurs non enseignants (en tant qu'indicateur pour mesurer les heures (CPE))			
	50 €	- La contribution au budget de (du) des (s) enseignants	
		- Autres (à préciser)	230 €
TOTAL	498 €	TOTAL	498 €

Avis du Conseil d'Administration
Le Président du Conseil d'Administration a validé l'autorisation de l'engagement financier au sein de l'école pour l'atelier de pratique artistique en application de la délibération en vigueur au sein du secteur de l'éducation de l'école.

Date, lecture et signature du Chef d'établissement
le 02/03/2017




Les membres du conseil d'administration adoptent le principe de l'atelier artistique et son budget prévisionnel.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

	Questions pédagogiques	Questions diverses	
--	---------------------------	-----------------------	---

Affaires pédagogiques

Modalité d'organisation de l'épreuve HDA

Les principales caractéristiques de cette épreuve sont les suivantes.

C'est l'une des quatre épreuves **obligatoires** de l'examen terminal.

C'est une épreuve orale qui nécessite une préparation des candidats.

Elle se présente sous la forme d'un entretien **oral de 15 mn** avec un jury constitué d'un binôme d'enseignants.


L'oral se déroule en **deux temps** : un **exposé** suivi d'un entretien avec le jury. Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un **entretien** d'une dizaine de minutes avec le jury, la durée totale de l'épreuve ne pouvant dépasser quinze minutes. Si l'épreuve est collective, cinq minutes d'expression individuelle par candidat précèdent dix minutes d'entretien avec l'ensemble du groupe.

Le **questionnement porte sur l'histoire des arts** et non sur une discipline spécifique.

Chaque élève est interrogé sur un objet d'étude choisi par le jury à partir d'une liste de **cinq objets** d'étude que l'élève a proposés et soumis à l'approbation du ou des professeurs qui suivent sa préparation. Parmi ces objets d'étude, **trois au moins appartiennent aux XX^e ou XXI^e siècles et illustrent trois domaines artistiques différents.**

HDA Blanc : **08 avril 2015 de 8h30 à 12h00** (mercredi de rattrapage du vendredi du pont de l'Ascension)

HDA Collège expérimental Anne Frank : **05 juin 2015**

27


Les membres du conseil d'administration adoptent les modalités d'organisation de l'épreuve d'HDA

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0



Affaires pédagogiques

● Planning de la fin de l'année scolaire

6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	DATE	TECHNIQUE
				Mercredi 28 avril	Travaux pratiques
				Vendredi 30 avril matin	
				Vendredi 30 avril après-midi	
				Jeudi 30 avril à 18h00	Instance de Statuts
					Préparation CE 2015
				Du Lundi 04 au Jeudi 07 mai	Préparation CE 2015
					Préparation CE 2015
				Lundi 11 mai	Préparation CE 2015
				Mardi 12 mai	Préparation CE 2015
				Mercredi 13 mai	Préparation CE 2015
				Jeudi 14 mai	Préparation CE 2015
				Vendredi 15 mai	Préparation CE 2015
				Jeudi 21 mai	Préparation CE 2015
				Jeudi 21 et vendredi 22 mai	Préparation CE 2015
					Préparation CE 2015
				Lundi 22 mai	Préparation CE 2015
				Mardi 23 mai	Préparation CE 2015
				Mercredi 24 mai à 10h	Préparation CE 2015
					Préparation CE 2015
				Du 1 ^{er} au 02 juin	Préparation CE 2015
				Mercredi 03 juin	Préparation CE 2015
				Vendredi 05 juin	Préparation CE 2015
				Du Lundi 08 au Vendredi 12 juin	Préparation CE 2015
				Mercredi 09 juin	Préparation CE 2015
				Jeudi 10 juin	Préparation CE 2015
				Mardi 16 juin 17h00-20h00	Préparation CE 2015
				Mercredi 17 et Jeudi 18 juin	Préparation CE 2015
				Jeudi 18 juin	Préparation CE 2015
				Vendredi 19 juin	Préparation CE 2015
				Mercredi 24 et Jeudi 25 juin	Préparation CE 2015
				Jeudi 25 juin	Préparation CE 2015
				Vendredi 26 juin	Préparation CE 2015
				Vendredi 26 juin - 18h00	Préparation CE 2015
				Lundi 29 juin	Préparation CE 2015
				Lundi 29 juin	Préparation CE 2015
				Mardi 30 juin	Préparation CE 2015
				Mercredi 01 juillet	Préparation CE 2015
				Jeudi 02 juillet matin	Préparation CE 2015
				Jeudi 02 juillet midi et PM	Préparation CE 2015
				Vendredi 03 juillet	Préparation CE 2015
				Mercredi 10 juillet	Préparation CE 2015

Questions Diverses

- - Il n'y en a pas...



Conseil d'administration

Prochain C.A:
Lundi 29 juin 2015



La séance est levée à 19h30